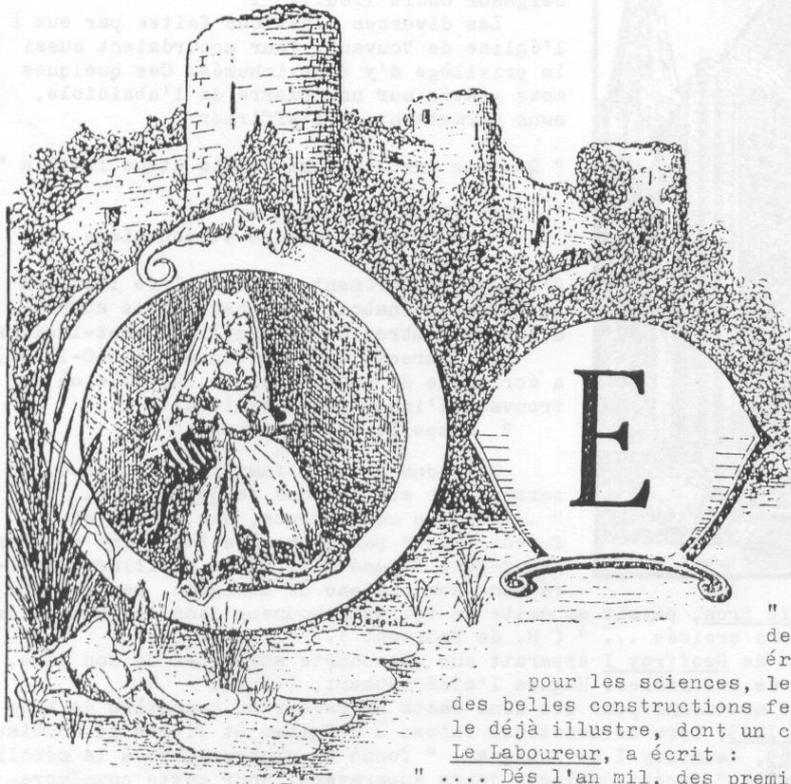


" Un paysage avec ses monuments ruinés ou non, est un ensemble modelé par les générations, et sa double lecture, historique et géographique en restitue l'évolution au fil du temps " .



EUSTACHE, fille de Thibaud II Chabot, " dame de Mère-Vent et de Vol-Vent ", par son érudition, son attirance

pour les sciences, les lettres et son goût des belles constructions fera honneur à sa famille déjà illustre, dont un chroniqueur dit :
Le Laboureur, a écrit :

" Dès l'an mil, des premiers hommes dans le comté du Poitou, où il n'y a point de noms illustres auxquels elle n'ait été alliée, même celui de Lezignem (Lusignan) célébré par tant de couronnes ! ...

..... Avec l'avantage d'une grande noblesse, elle a celui-là de s'estre maintenue avec autant de lustre, d'éclat et de grandeurs dans ses branches puînées que celles de ses aînez ! ... Il n'y a rien d'exagéré dans ce langage... "

Et rajoute ce chroniqueur :

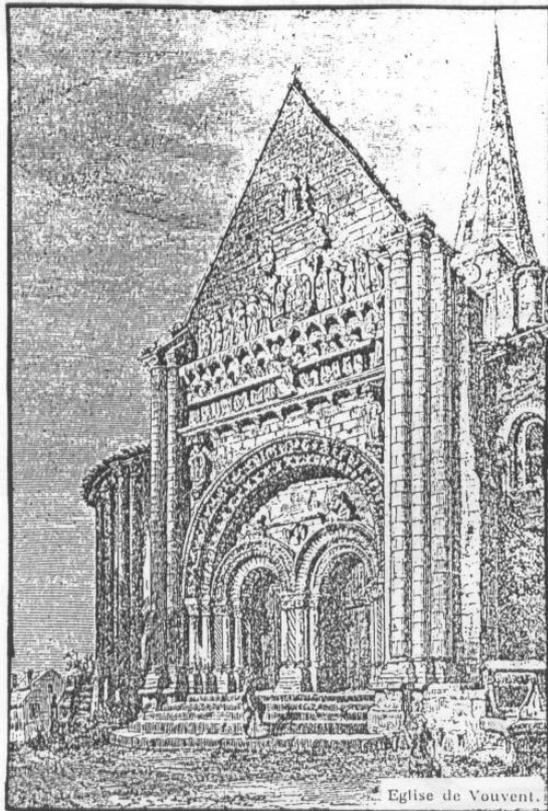
" ... Que les rois devanciers les ont longtemps reconnus et traités comme cousins tant par écrit qu'autrement ... Dans la diplomatie, Thibaud Chabot estoit si considérable qu'il fut un des arbitres de la paix et des juges de l'infraction entre le roy de France et le prince anglais ... Toutefois c'est à l'épée que les Chabot doivent leur renom le plus glorieux ! ... "

Certains écrits nous apprennent également que Thibaud II Chabot était au XIII^e siècle sénéchal du comte de Poitou, avec en plus sa charge de " viguier " . Il sut aussi mener de pair l'achèvement et l'embellissement de la magnifique église de Vouvant (voir gravure au dos), embellissement de la partie romane qui sera poursuivi par sa fille Eustache ou Eustachie.

Eustache Chabot a épousé Geoffroy I de Lusignan entre 1180 et 1185. (Divers auteurs donnent en effet des dates différentes. Les éléments apportés dans ce bulletin peuvent toutefois être regardés avec des yeux attentifs car ils résultent d'une lon-

gue et sérieuse étude sur la vie de ces deux personnages).

Ils ont participé sans aucun doute à l'embellissement de l'église de Vouvant, comme le prouve le texte suivant : " ... Vaste comme une cathédrale, s'ouvrant sur la place dite, Place du Corps de Garde, avec son choeur profond, lumineux, éthéré, ses cha-



pelles romanes aux voûtes ogivales, sa crypte aux lignes pures, son portail latéral nord finement ciselé, ouvragé à plaisir (façade actuelle), belle en tout comme l'avait achevée quelques dizaines d'années auparavant Eustache Chabot et son époux le premier des Lusignan, Seigneur dudit lieu... ".

Les diverses donations faites par eux à l'église de Vouvant, leur accordaient aussi le privilège d'y être inhumés. Ces quelques mots gravés sur une pierre de l'absidiole, nous permettent de l'affirmer :

" Quondam preclari nunc cinis atque favilla "

" Très illustres naguère,
maintenant cendre et poussière "

C'étaient assurément Geoffroy I de Lusignan et Eustache Chabot, mais sans doute aussi, d'autres membres de la famille Chabot-Lusignan.

Mr Laurent, curé de Vouvant (1860-1889) a écrit que de son temps, la chapelle où se trouvait l'inscription était dite :

" Chapelle des Lusignan " .

Revenons à cette famille Lusignan et en particulier aux proches de Geoffroy I.

" ... Encore adolescents, ses frères et lui furent élevés par leur mère Bourgogne et leur grand-père Hugues VII, noble vieillard, retiré dans son château de Lusignan, pendant que

leur père Hugues VIII le Brun, payait sa dette de foi et d'honneur dans les champs de Syrie avec ses compagnons croisés ... " (H. de Fourmont).

En 1150, le nom de Geoffroy I apparaît sur une charte aux cotés de son père, de sa mère et de trois de ses frères; Hugues l'aîné, Robert, Pierre.

En 1160, il est mentionné pour des dons faits en faveur du monastère de Montazais (sic) puis en 1163, lors de donations faites à l'église St Pierre de Soubise.

Le 16 avril 1169, Geoffroy I de Lusignan, " fonde un anniversaire à la mémoire de son frère Hugues l'aîné " décédé quelques jours auparavant. Pour cette commémoration, il donne à l'abbaye de la Scie-en-Gâtine (l'Absie) des rentes, divers droits sur certains fiefs de Mervent, Vouvant et autres lieux, du consentement de sa mère Bourgogne de Rancon qui détient toujours le " douaire " des dites terres.

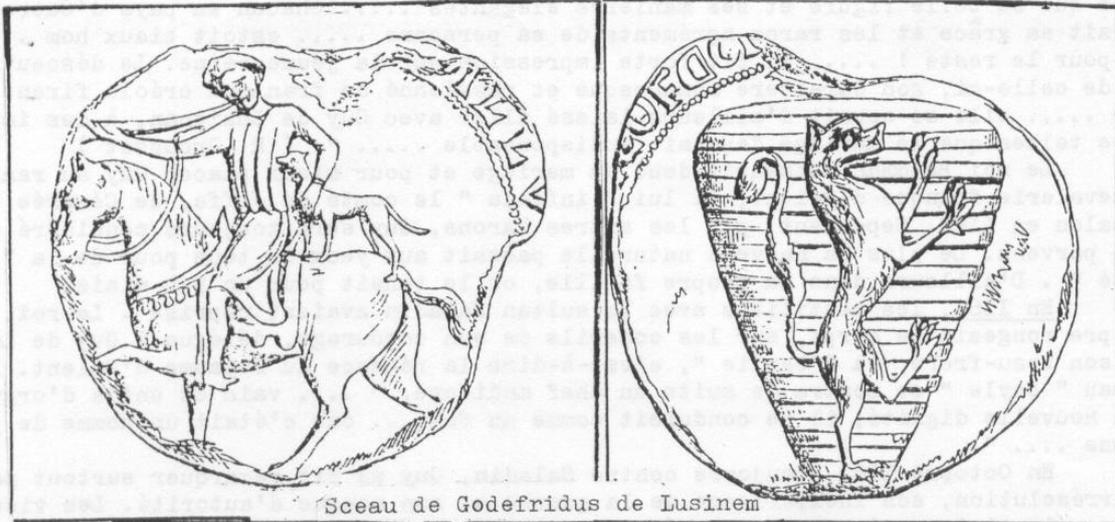
Hugues l'aîné avait en effet droit d'avouerie sur l'abbaye de la Scie. Ce titre d'avoué, d'abord reconnu à ses grands-parents maternels, Geoffroy de Rancon et sa femme Fossifié, premiers donateurs de l'abbaye de la Scie, passa à son oncle Emery frère de sa mère puis à lui-même.

Tous, " ... ils promirent de veiller sur les biens des religieux comme sur leurs propres biens ... " .

Par une charte, Hugues l'aîné abandonnait aux moines de la Scie-en-Gâtine, " des tailles à percevoir sur la terre de Saumore (sic) et d'autres situées sur les limites de la Chapelle-Thireuil et du Beugnon ". Il ajoutait : " à titre d'aumône, j'ai promis de venir toujours au secours des moines de la Scie et de les défendre partout... " .

C'est pourquoi à la mort d'Hugues l'aîné, et en l'absence de son père Hugues VIII le Brun, Geoffroy I de Lusignan fait à l'abbaye de la Scie les dons déjà cités et prend le titre d'avoué de la dite abbaye. Mort à quarante trois ans, Hugues l'aîné qui avait épousé quelques années plutôt Orengarde, laissait un fils né le 12 novembre 1166, alors âgé de trois ans. Le petit Hugues IX est trop jeune pour succéder à son père. C'est son oncle Geoffroy I de Lusignan qui prend alors le titre de : Comte de la Marche, titre qu'il portera jusqu'en 1171, date du retour en Poitou de

Ci-dessous, sceau communiqué par Mr Port (archiviste du Maine-et-Loire 1855). Geoffroy de Lusignan est à cheval sonnante de l'oliphant, avec sur la croupe de son coursier, un chien qu'il caresse de la main gauche. Il va partir pour la chasse. Le contre-sceau porte les armes de la maison de Lusignan : " Burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules, brochant sur le tout ".



Sceau de Godefridus de Lusinem

En 1177, début d'année : mort de Hugues VIII, le Brun dit aussi le Vieux. La même année, Geoffroy I qui a pris le titre de seigneur de Lusignan, et ses frères, Raoul, Pierre, Guillaume et Robert revendiquent le comté de la Marche pour leur neveu, le petit Hugues IX qui n'a encore que onze ans. Mais, Aldebert V de la branche aînée des Lusignan, comte de la Marche, sans enfant, afin de se procurer des fonds, vend cependant son comté à Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre. (Le comté de la Marche ne reviendra à la famille Lusignan qu'après la mort de Richard-Coeur-de-Lion)

Pendant toute cette période, les deux autres frères puînés de Geoffroy I, Guy et Amaury installés en Orient, vont y connaître un destin peu commun et la gloire.

En Orient, régnait depuis 1174, le jeune Baudouin IV atteint de la lèpre. Le royaume franc se heurtait épisodiquement aux musulmans, " les Infidèles " qui avaient un chef remarquable le sultan Saladin. Cette terre d'Orient était une place forte pour l'Occident : par là transitaient toutes les richesses de l'Islam (les épices, les étoffes, les métaux et autres denrées) auxquelles il avait pris goût depuis la conquête de cette contrée.

Sachant le jeune roi lèpreux irrémédiablement condamné (il mourra à 24 ans), les barons francs qui là-bas s'étaient taillé des fiefs colossaux, se lancèrent dans une lutte implacable, dans des intrigues dont l'enjeu était la succession sur le trône de Jérusalem. Baudouin IV, conscient de sa maladie et de son issue fatale pensait aussi à sa succession.

Il avait deux soeurs : Sybille l'aînée et Isabelle.



Les Croisés

C'est sur la première que reposait l'avenir de la dynastie.

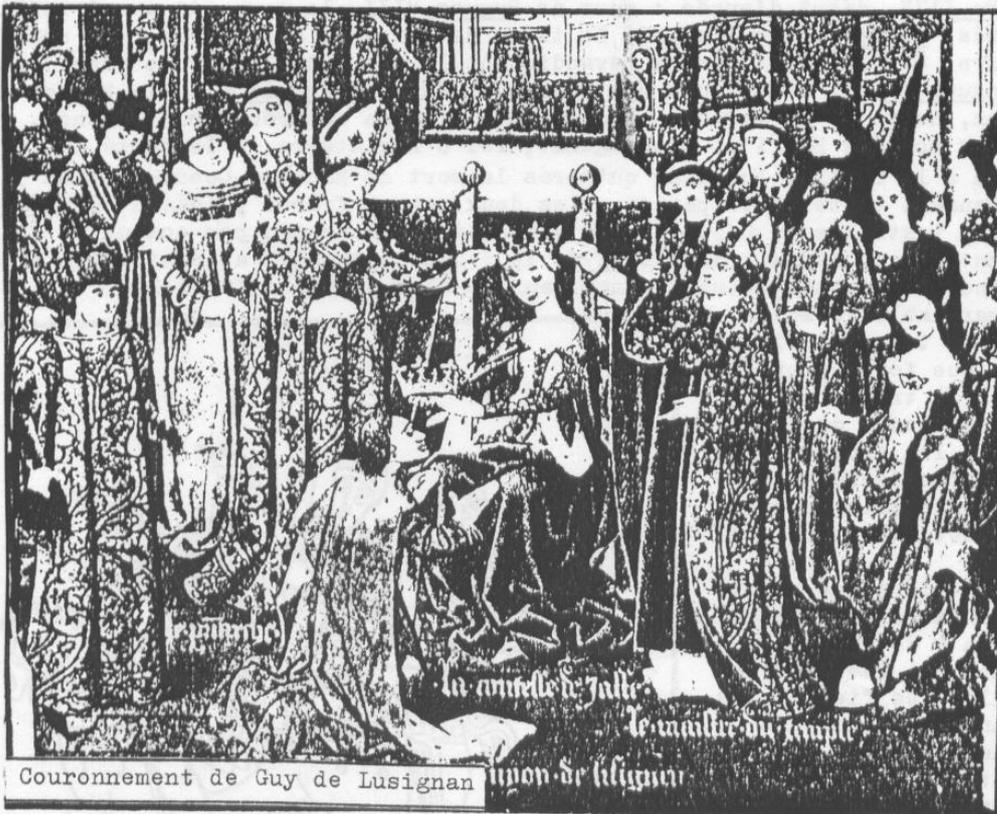
Mariée et veuve quelques mois après, elle avait eu, après le décès de son époux un fils, le futur Baudouin V. Pour assurer la régence, il fallait un homme à ses côtés, le roi son frère lui chercha un beau parti parmi les familles souveraines d'Occident.

Mais, Sybille fit savoir que son coeur avait choisi. L'heureux élu était Guy de Lusignan, " ... simple cadet poitevin sans fortune, sans illustrations personnelles que sa belle figure et ses manières élégantes chacun en pays d'Outre-Mer admirait sa grâce et les rares agréments de sa personne estoit biaux hom mais pour le reste ! il fit forte impression sur la jeune reine. Le désœuvrement de celle-ci, son caractère romanesque et passionné de franque créole firent le reste elle se serait d'ailleurs laissé aller avec Guy de Lusignan, à des imprudences telles que le mariage devenait indispensable ". (R. Grousset)

Le roi Baudouin consentit donc au mariage et pour mieux placer Guy au rang de la chevalerie franque d'Orient, il lui " inféoda " le comté de Jaffa, de Césarée et d'Ascalon en 1180. Cependant, par les autres barons, Guy sera toujours considéré comme un parvenu. De plus sa naïveté naturelle passait aux yeux de tous pour de la " simplesse " . D'ailleurs dans sa propre famille, on le tenait pour un peu niais.

En 1181, les hostilités avec le sultan Saladin avaient reprise. Le roi, dont la lèpre rongea le corps, sur les conseils de son entourage, délégua à Guy de Lusignan son beau-frère, la " baylie ", c'est-à-dire la régence du royaume d'Orient. Le nouveau " bayle " se montra de suite un chef médiocre, " vain et enflé d'orgueil de sa nouvelle dignité, il se conduisit comme un fol ... car c'était un homme de peu de sens " .

En Octobre 1183, toujours contre Saladin, Guy se fit remarquer surtout par son irrésolution, son inexpérience de la guerre et son manque d'autorité. Les vieux barons palestiniens n'avaient que mépris pour lui, et le roi Baudouin bien qu'agonisant, enleva immédiatement à Guy la régence de son royaume. Il chercha même à faire annuler



le mariage de sa soeur Sybille. Guy courut à Jérusalem où se trouvait sa femme, la ramena et se réfugia dans son fief. Ne pouvant prendre Ascalon, dont il trouva les portes fermées, et pour punir ce beau-frère, vassal rebelle, le roi se saisit de Jaffa.

Pour le narguer, Guy de Lusignan se rendit coupable d'une action abominable : " ... Aux abords d'Ascalon nomadisait des Bédouins, tributaires et clients du roi. Ils y faisaient paître leurs troupeaux en toute confiance, lorsque Guy et ses hommes se jetant sur eux les massacrèrent " .

Devant cette félonie la colère du roi fut terrible. Il retira alors tout pouvoir au Sire de Lusignan. Malheureusement, il devait mourir quelques jours après le 16 mars 1185. Conformément aux volontés du défunt roi lépreux, son neveu " Baudouïnet " fils du premier mariage de Sybille, lui succédait sous la régence du comte de Tripoli, adversaire de Lusignan.

L'enfant mourut un an après, en septembre 1186, à St Jean d'Acree. Une rumeur courut, accusant Sybille d'avoir été l'instigatrice d'un empoisonnement possible de son enfant. Le corps de l'enfant fut conduit d'Acree à Jérusalem, où il devait être inhumé dans le sépulcre royal.

Sybille et Guy son époux, venant d'Ascalon, et précédant le cortège funèbre, mirent à profit ce moment pour s'emparer du pouvoir avant les obsèques. Malgré les barons, Sybille installée à Jérusalem, agit aussitôt en héritière légitime des anciens rois.

Elle se fit hâtivement couronner par le patriarche Héraclius, homme sans scrupule. Elle prit la couronne, appela Guy de Lusignan en disant : " Mon Seigneur, venez et recevez cette couronne, car je ne sais à qui je la pourrais mieux offrir ... " Il s'agenouilla et elle lui posa la couronne sur la tête.

A cette nouvelle, le vieux baron Baudouin de Rama s'exclama : " ... Il ne sera pas roi un an ! ... Le royaume est perdu ! ... ". C'est le 15 septembre 1186, journée mémorable, qu'un simple cadet poitevin fut couronné roi de Jérusalem ! (voir, gravure p. 47).

Lorsqu'on apprit en Poitou, cette nouvelle, ce fut une grande joie à Lusignan. Les chroniqueurs de l'époque nous racontent :

" les fêtes qui réunirent aux prairies de la Vône, tout le clan des Lusignan du Poitou, la noblesse des environs et des provinces voisines, les cérémonies religieuses destinées à célébrer l'événement L'église Notre-Dame de Lusignan s'enrichit à cette occasion de dons et d'ornements précieux On entendit retentir des chants d'action de grâce. La population participa à l'allégresse qui régnait partout.

.... Les tournois, les fêtes, les banquets majestueux, rien ne manqua ! "

Quand il apprit que " Guion " son petit cadet, venait, grâce au coup de foudre d'une reine fantasque, de gagner une couronne en Terre Sainte, son frère Geoffroy I de Lusignan, seigneur de Mervent et Vouvant, éclata de rire. Se trouvant sans doute bien supérieur à son puîné, il s'écria : " Ils ont fait de Guy un roi, s'ils m'avaient connu, ils auraient fait de moi un Dieu ! "

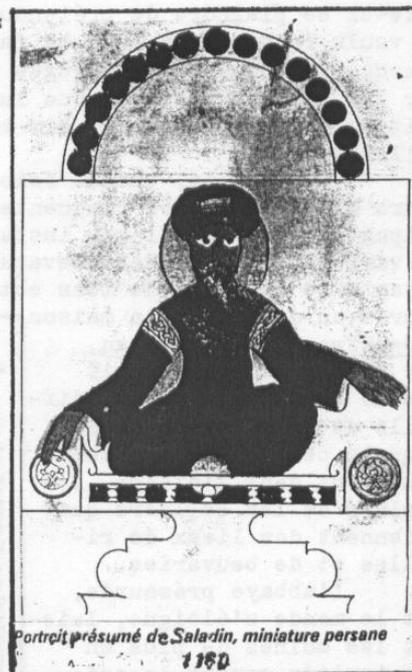
En Poitou, le seigneur de Mervent, cruel, perdu de mœurs, n'écoulant d'autres convenances que les siennes, vivait oisif sur ses terres, n'y prenant d'autres diversions à son repos que des expéditions capricieuses contre ceux de ses voisins qui ne lui plaisaient pas.

Il entretenait à sa solde, avec un luxe insolent, une troupe assez nombreuse de ces routiers, dont les " Plantagenêts " s'étaient fait un contingent toujours prêt à les suivre et dont les habitudes perverses ne valaient pas mieux dans la paix que dans la guerre.

" Ces gens de service, ces soudards empruntés à ces bandes errantes mises à la solde du premier enchérisseur, brillaient moins par la discipline que par l'envie du pillage, et ne reculaient pas devant les occasions. Jouissant d'une grande indépendance, sans honte ni retenue, ils se portaient à tous les excès à la demande de leur maître et seigneur contre les propriétés voisines et les seigneurs plus faibles qu'eux " . (d'après, Auber)



le Saint-Sépulcre. de Jérusalem, la ville Sainte



Portrait présumé de Saladin, miniature persane 1180

Lorsqu'après son mariage avec Eustache Chabot, Geoffroy I de Lusignan entendit celle-ci se plaindre de prétendues injustices des moines de Maillezais, qui n'avaient pas voulu reconnaître pour sa famille, un certain droit d'avouerie sur l'abbaye, et bien que la chose ait été jugée plus de cinquante ans auparavant, Geoffroy, prenant pour lui comme un affront que lui auraient fait les moines, se considéra encore, en dépit du jugement rendu (voir bulletin N° 5 p. 20), comme avoué du monastère de Maillezais.

De ce fait, chaque fois que Geoffroy I passe vers Maillezais (et les chroniqueurs disent la chose fréquente), " il prétend y être reçu avec tous ses gens ou son équipage de chasse. Il s'y installe avec ses soudards, ses écuyers, ses fauconniers, ses varlets (pages), ses chevaux, ses mulets et ses chiens. La foule de ses serviteurs bruyants se presse de tous côtés pour prendre, pour piller : il suffit d'appartenir de près ou de loin à la maison de Geoffroy I de Lusignan, pour se croire tout permis dans le monastère. Il est difficile de décrire les excès auxquels ces gens sans aveu se livrent dans l'office, les cuisines et les celliers qui deviennent des lieux de ripailles et de beuveries.

L'abbaye pressurée, tout le monde s'éloigne, laissant les moines de plus en plus irrités contre le seigneur de Mervent qu'ils considèrent comme un tyran démoniaque ! .. "

Cependant Geoffroy I va quitter le Poitou pour la Terre Sainte, répondant à l'appel de son frère Guy, roi de Jérusalem, de nouveau en guerre contre le sultan Saladin. La cause de la reprise des hostilités, fut une embuscade et razzia faites sur un convoi de marchands et de caravaniers par des barons francs félons qui saisirent un riche butin : " chameaux chargés d'or, étoffes de soie, de velours, de pourpre, bassins et aiguières de cuivre, chandeliers d'argent, armures damasquinées incrustées de fils d'or et d'argent, échiquiers d'ivoire, ballots de sucre et de poivre, toutes sortes de trésors et de gourmandises du vieil Islam... "

Le sultan Saladin en appela au nouveau roi Guy de Lusignan, celui-ci fit la sourde oreille. Aussi en mai 1187, Saladin ivre de vengeance, " avec une armée innombrable pareille à l'océan ... ", enlève en moins d'une heure la ville de Tibériade.

Guy réunit ses troupes près des fontaines de Saphorie, dernière oasis séparée du lac de Tibériade par des collines arides et nues. C'est dans ces collines qu'eut lieu le célèbre massacre de Hattin, le 3 juillet 1187, qui par son horreur laissa dans les mémoires des survivants et des captifs un souvenir impérissable (voir gravure page 50). Guy fut fait prisonnier; torturé par la soif, brisé d'épuisement, de fièvre mais surtout de terreur, il manqua même s'évanouir lorsqu'on le conduisit sous la tente du sultan Saladin. " Celui-ci, chevaleresque lui offrit un sorbet d'eau de rose rafraîchi



Dans la bibliothèque, un cleric

à la neige des montagnes de l'Hermon".

Début Août, St Jean d'Acres fut prise, puis Jaffa et le 5 septembre, Ascalon autre fief de Guy. Celui-ci, remis en liberté grâce à l'intervention de sa femme Sybille, et parce que Saladin savait que libre, Guy incapable risquait plus de nuire à la communauté franque qu'à lui-même. Les autres captifs, hommes, femmes, enfants furent libérés après versement d'une rançon.

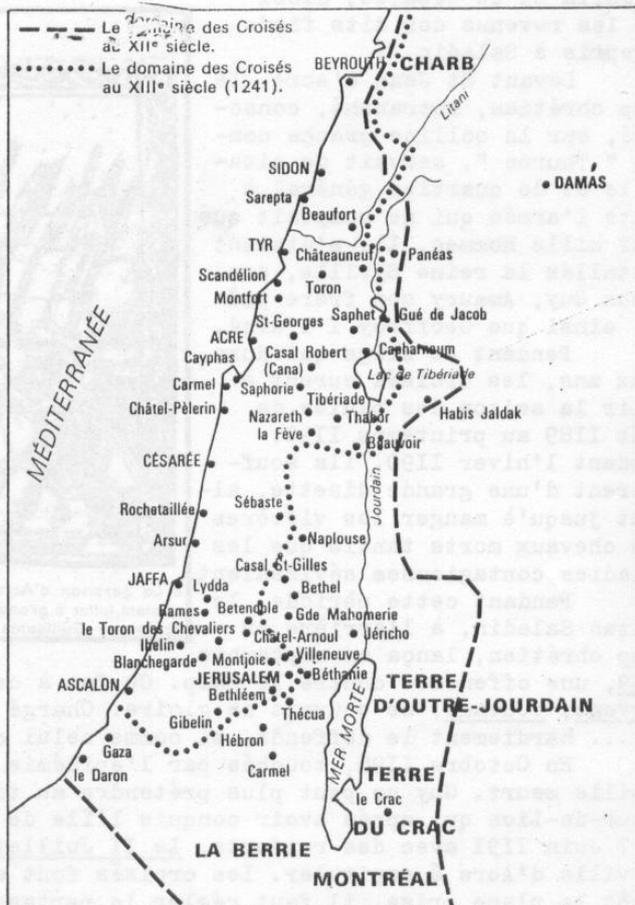
" Lorsqu'on eut oï de l'Orient la voix qui pleurait les malheurs du peuple de Dieu un long gémissment et un cri de vengeance s'éleva du Poitou et d'ailleurs "; plus de dissensions féodales, plus de luxe, de fêtes, plus de tournois. Les troubadours et les ménestrels renoncent à leurs ballades; telle était la position des esprits. On ne parle plus que de la guerre sainte.

Pour convaincre les barons et seigneurs de partir au secours des vaincus et pour stimuler leur départ, l'Eglise crée la " Dîme Saladine ", impôt nouveau levé dans chaque paroisse en présence d'un prêtre, templier, homme du roi, clerc de l'évêque et aussi clerc du seigneur du lieu : cet impôt devait toucher tous ceux des seigneurs, petits et grands, qui ne prendraient pas la croix. Contre ce droit de rester sur leurs terres, ils paieraient le dixième de la valeur de leur immobilier et du revenu de celui-ci. Ceux qui refuseraient de s'acquitter de cette dette, tout en restant sur leurs domaines, seraient excommuniés. Ces sanctions incitèrent plus d'un baron et seigneur, à " voler au secours du Saint-Séplucure ". (voir gravure, p. 48).

Alors, à la voix du Pape Urbain III, trois souverains prirent la croix : Frédéric Barberousse qui accidentellement se noie avant d'arriver en Orient, bien que réticent Philippe-Auguste, et Richard-Coeur-de-Lion roi d'Angleterre. Ce fut la troisième croisade. Le 21 janvier 1188, les barons d'Anjou, d'Aquitaine et du Poitou se rassemblent pour préparer leur départ. Geoffroy I de Lusignan, seigneur de Mervent et Vouvant se joint : à eux échappant ainsi à la " Dîme Saladine " et voulant néanmoins soutenir son frère.

Geoffroy I, " conduisit une armée, où les natifs de Mervent, Vouvant, Lusignan et autres de ses possessions étaient en nombre ". En Orient, Guy de Lusignan décide de reconquérir St Jean d'Acres, port maritime permettant l'arrivée des secours. Le 20 Août 1189, il met le siège devant la ville tenue par les " Infidèles " .

Dés son arrivée, Geoffroy I, reçut de son frère Guy, le titre de seigneur de



« Saladin se livra sur les captifs francs à des représailles »

de Jaffa et de Césarée, ainsi que les revenus des dits fiefs (repris à Saladin).

Devant St Jean d'Acre, le camp chrétien, retranché, consolidé, sur la colline proche nommée " Thuron ", servait de citadelle et de quartier général à toute l'armée qui ne comptait que neuf mille hommes. Là, s'étaient installés la reine Sybille, son époux Guy, Amaury son frère puîné, ainsi que Geoffroy I l'ainé.

Pendant ce siège qui dura deux ans, les croisés eurent à subir la saison des pluies de Août 1189 au printemps 1190. Pendant l'hiver 1190, ils souffrirent d'une grande disette, allant jusqu'à manger les viscères des chevaux morts tandis que les maladies contagieuses sévissaient.

Pendant cette période, le sultan Saladin, à l'arrière du camp chrétien, lança en septembre

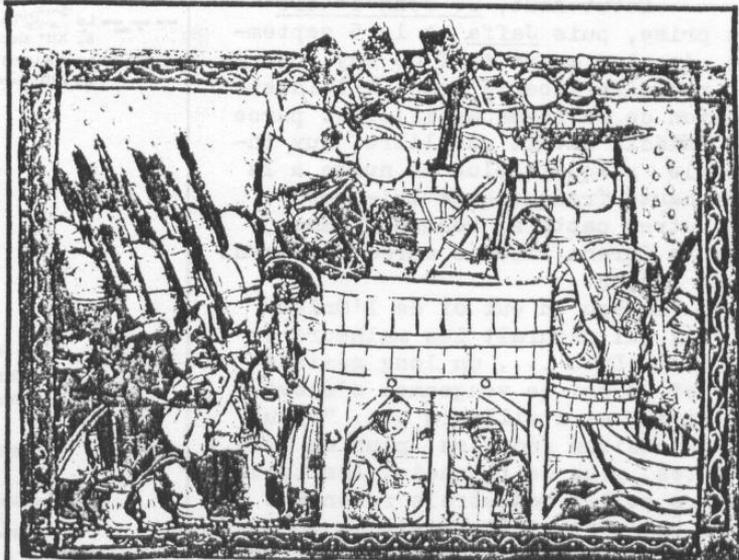
1189, une offensive contre le camp. Ce fut à cette occasion que Geoffroy I seigneur de Mervent, Vouvant, se couvrit de gloire. Chargé de " l'herbage " (garde du camp), " hardiement le deffendi, si comme celui qui estoit vaillant et hardi chevalier.."

En Octobre 1190, touchée par l'épidémie qui sévissait dans le camp chrétien, Sybille meurt. Guy ne peut plus prétendre au titre de roi. Il en appelle au roi Richard-Coeur-de-Lion qui après avoir conquis l'île de Chypre, arrive devant St Jean d'Acre le 7 Juin 1191 avec des renforts. Le 11 Juillet, un furieux assaut des coalisés oblige la ville d'Acre à capituler. Les croisés font avec faste, leur entrée dans la ville. Sitôt la place prise, il faut régler le partage du butin et la succession au trône de Jérusalem auquel Guy ne peut plus prétendre. Il fut décidé, que Guy garderait cependant sa vie durant, le " titre " de roi de Jérusalem, mais ce fut Henri Comte de Champagne, qui après avoir épousé Isabelle soeur cadette de Sybille, monta sur le trône.

Pour dédommager Guy de Lusignan, Richard-Coeur-de-Lion lui donna l'île de Chypre. En 1192, il devient roi de Chypre qu'il gouverne jusqu'à sa mort à Nicosie, en 1194. Alors son frère Amaury lui succède. En Avril 1194, il est avec faste, couronné roi de Chypre. " Adroit politique, prudent, ferme, à l'occasion assez dur, indif-

férent à l'impopularité si l'intérêt du pays l'exige, sachant se faire obéir de tous, brisant les cabales des barons, il organise solidement le nouveau royaume insulaire et fonde à Chypre la dynastie des Lusignan d'Outre-Mer (voir p. 52, blason des Lusignan de Chypre et de Jérusalem).

En Orient, Isabelle qui avait succédé, sur le trône de Jérusalem à sa soeur Sybille, le 10 Septembre 1197 est à vingt six ans veuve pour la troisième fois. On songe à la remarier d'urgence. Les regards des barons d'Orient se tournent alors vers Amaury de Lusignan, nouveau et sage roi de Chypre. Le mariage fut célébré à St-Jean d'Acre et en Octobre 1197, Amaury devenait roi de Jérusalem, sous le titre de Amaury II. Il proposa alors à son frère Geoffroy I Sgr de Mervent de lui succéder sur le trône de Chypre, celui-ci dédaigna son offre préférant demeurer sur ses terres du Poitou.



« La garnison d'Acre derrière ses murailles, les Francs derrière leur retranchement allaient lutter à grands renforts de pierrières et de mangonneaux. » (Histoire de la Guerre sainte par Guillaume de Tyr. mss. du XIII^e siècle.)



Richard Cœur de Lion en Orient

Amaury mourut le 1^{er} Avril 1205, à l'âge de cinquante et un an à St Jean d'Acre, après avoir excellentement besogné pour les colonies franques, relevant ainsi l'honneur de la famille des Lusignan quelque peu flétri par son aîné Guy de Lusignan.

Ainsi se sont illustrés en Orient, les deux frères de notre seigneur de Mervent.

Quant à Geoffroy I, en 1191, après la prise de St Jean d'Acre et le partage du butin, il n'est plus fait mention de lui en Orient. A son retour en Poitou, il s'arroe encore, pour quelque temps, le titre de seigneur de Jaffa et de Césarée. Il ramène avec lui en plus de richesses immenses, une petite colonie de Juifs, habiles en particulier dans l'artisanat du cuir. Cette petite communauté juive s'installe hors de l'enceinte du château de Mervent, se groupant dans un quartier, traversé par une rue qui porte encore aujourd'hui le nom de : rue des Juifs ou rue de la Juiverie.

Le Sire de Mervent, Geoffroy I, ivre de ses succès en Orient, continua avec un luxe provocant, à se délecter de ses souvenirs glorieux. Il poussait l'extravagance à continuer de porter la croix, insigne des croisés, sur l'épaule gauche et à décorer ses fanions de la même manière. Riche des dépouilles conquises, il entreprit de restaurer et d'embellir ses vieux castels, d'accord pour cela avec sa femme Eustache. Celle-ci, nous l'avons déjà dit, sensible aux arts et aux sciences, éprise de poésie comme son neveu Savary de Mauléon dont elle fréquentait la cour brillante qui se tenait en son château de Fontenay, ne pouvait qu'applaudir aux nouvelles aspirations constructives de son mari.

Cependant, il leur manquait une descendance. Avant le départ de Geoffroy I pour la croisade, il semblerait qu'ils aient eu deux fils : Hugues et Aymar, morts en bas âge.

En 1198, Eustache, déjà agée, donne à son époux un héritier prénommé Geoffroy qui reçoit à sa naissance le titre et la seigneurie de Moncontour (Vienne).

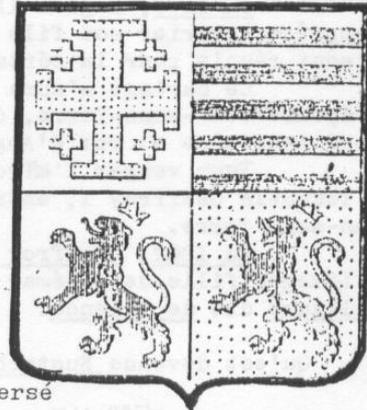
En 1200, le 4 Mai, dans une charte faite au château de Mervent, sont cités Geoffroy I, sa femme Eustache et aussi leur fils le " petit Geoffroy II ", dont on dit: " Qu'il sort du seuvrage et marche à peine ". Par cette charte, consentie par sa femme Eustache et leur fils Geoffroy II, Sgr de Moncontour, " dont la main fut guidée pour signer d'une croix ", Geoffroy I déclare et atteste pour son fils, que les terres de Demoulins, Ecoussais (D.S.) et du Fouilloux (D.S.) appartenaient bien aux moines de l'abbaye de la Scie-en-Gâtine et ne devaient aucune coutume (redevance)

au seigneur de Moncontour.

Le dit seigneur de Moncontour, le petit Geoffroy alors agé de deux ans, dans les bras de sa nourrice, reçoit le titre d'avoué de l'abbaye de la Scie (Absie), dont il devient aussi le protecteur.

Au cours de la cérémonie et en échange de cette promesse de protection, les moines, comme il en était d'usage, remettent à l'enfant une pièce de monnaie.

En tant qu'avoué à la place de son fils et jusqu'à sa majorité, son père Geoffroy I de Lusignan et seigneur de Mervent, de Vouvant, " Comte de Césarée et de Jaffa ", abusera de ses droits d'avoué sur l'abbaye de la Scie-en-Gâtine (Absie) comme sur celle de Maillezais,



La dame vient de mettre au monde un fils

En 1200, Hugues IX comte de la Marche, neveu de Geoffroy I de Lusignan, s'apprête à marier son fils Hugues X avec Isabelle d'Angoulême. Les seigneurs du comté sont réunis pour la cérémonie.

Ce mariage n'aura pas lieu : au dernier moment, Isabelle consentante part et épouse Jean-sans-Terre, devenu à la mort de son frère Richard-Coeur-de-Lion (1198) duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre.

Pour venger l'affront fait au jeune fiancé, la famille des Lusignan, parmi lesquels Geoffroy I, entraînent les barons poitevins dans un soulèvement contre Jean-sans-Terre.

En 1202, Geoffroy I, Sgr de Mervent et Vouvant, se remarie avec Humberges de Limoges fille de Adhémar IV et de Sara de Cornouailles, qui va lui donner un fils: Guillaume dit de Valence.

Qu'est devenue Eustache ?



S'est-elle réfugiée dans une abbaye ?

Est-elle décédée ?

Un auteur seulement mentionne son décès en 1229, date bien éloignée du remariage de Geoffroy I avec Humberges.

En mars 1203, Geoffroy I prête serment d'allégeance au roi de France qui lui rend quelques possessions dont l'avait dépouillé Jean-sans-Terre.

En 1210, Geoffroy I appose son sceau sur une notification d'un accord intervenu entre le prieur et le prieuré de Vouvant, dépendant de l'abbaye de Maillezais et Obelin Bobin, mettant fin à un différent au sujet de quelques droits à Menomblet.

Le 20 Décembre 1210, Geoffroy fait don à l'abbaye de Maillezais de tous les droits qu'il possède, sur la maison Gauvercière (sic) et celle de feu Arnaud Sibaud, sises à l'Hermenault.

En 1214, il apparaît aux côtés de ses deux fils Geoffroy II et Guillaume dit de Valence, pour rendre hommage à l'abbé de l'abbaye de Nouaillé (Vienne).

C'est en 1214 également qu'aura lieu le siège de Mervent, dont nous parlerons dans le prochain bulletin.

ERRATUM

Eustache Chabot n'était pas, comme nous l'avons mentionné dans le bulletin N° 6 p. 33, la troisième fille de Thibault II Chabot et de Marguerite Loubet. Elle était en réalité l'aînée des filles. C'est d'ailleurs en cette qualité, qu'elle a pu recevoir en dot les baronnies importantes de

Mervent et de Vouvant.

Beaucoup des événements relatés dans nos bulletins sont découverts après consultation de nombreux livres et documents des archives et de la bibliothèque de Fontenay-le-Comte. Je tiens à remercier tout particulièrement Mademoiselle Braud, qui en est responsable, pour l'aide précieuse qu'elle m'apporte dans mes recherches.

Mme Raimond-Vincent Maryline

Bulletin N° 7 Juin 1987

Dépot légal du I^{er} Semestre 1987

Le ROC SAINT-LUC

Situé dans notre belle forêt de Mervent, ce site qui a gardé son charme sauvage et secret, mérite notre attention et en voici l'histoire.

A l'époque celtique existaient les " lucs ". Ce nom de " luc ", conservé jusqu'à nos jours désignait un lieu isolé au milieu de la forêt, d'un bois sacré. Choisi par les Celtes près d'un refuge naturel, caverne, rocher et généralement près d'un point d'eau, c'était le lieu de réunion des cérémonies druidiques.

Le " luc " en forêt de Mervent prit le nom de Luc du Roc à cause de superbes et gigantesques rochers qui, à l'extrémité du plateau dominant la vallée de la rivière Vendée. Le Luc du Roc se trouve sur un promontoire très escarpé, face à la forêt de Mervent, resserré entre le cours de la Vendée et celui d'un de ses petits affluents, l'Ugron.

A l'arrivée des Romains, ce promontoire est fermé au Nord par un retranchement fortifié, qui subsiste encore par endroits, reconnaissable seulement pour des yeux avertis. Il devient alors un oppidum semblable à celui de Mervent (voir bulletin N° 2 p. 4), où s'installe une garnison de soldats romains.

La partie qui surplombe la rivière Vendée est quasiment inaccessible, car elle est formée de pics saillants et abrupts. L'escalade en est périlleuse et l'on y devine à peine un sentier appelé : le Sentier de la Mort.

Du haut du Luc-du-Roc, on découvre un panorama impressionnant : les moutonnements de la forêt de Mervent s'étirent à l'infini, plus près, l'oppidum de Sauvaget, la rivière Vendée qui coule paisible, bordée de peupliers, de fraîches et de vertes prairies, la vallée du Pot-Bleu avec en arrière-plan, la ville de Fontenay avec ses clochers.

L'histoire de ce lieu se partage en deux phases importantes : celle du paganisme et celle du christianisme.

Au temps du paganisme antique, nous l'avons dit, les Gaulois y célèbrent leur culte et la Fontaine aux Druides au Nord du " luc " en est un souvenir; le Bois de la Dolabre également tout proche, qui doit son nom à cet outil, utilisé autrefois en particulier par les sacrificateurs, et les mégalithes situés dans le voisinage.

On découvre aussi de là-haut : Puy-Rocher, Puy-Chabot, la Chaire-à-Moïse, la Pierre de la Folie dite aussi Pierre Sorcellière. Sur la plate-forme du " luc " se trouve aussi la Tonnelle de la Garde qui rappelle que là, jadis, était une de ces tours élevées qui servaient à transmettre les signaux. Enfin, au Nord, existait une source aux eaux abondantes qui passaient pour avoir des vertus médicinales : La Vieille Fontaine. Celle-ci est aujourd'hui bouchée, encombrée par les pierres éboulées qui la maçonnaient.

A environ 800 mètres à vol d'oiseau se trouve l'oppidum de Sauvaget. En empruntant le circuit des sentiers pédestres n° 8 et n° 9 (édité par le syndicat d'initiative de Mervent), vous longerez sa partie Nord-Ouest. Ce site fut un " oppidum "



beaucoup moins important que ceux cités plus haut : Luc du Roc, Mervent.

Cependant, en 1854, ce camp qui mesurait 135 m de long, 120 m de large, était encore fermé par une enceinte fortifiée bien visible, un renfort artificiel et un fossé creusé par les hommes. Il y a encore quelques dizaines d'années, ce talus était régulièrement relevé à la pelle pour marquer les limites de la parcelle où était justement cet oppidum. En ce lieu ont été découverts des statères (monnaies) gauloises de la dernière période de l'indépendance, des fragments de tuiles à rebords, des moulins à bras, des monnaies d'Aurélien, de Majorien et de la famille Flavienne (d'après L. Charbonneau).

Au VI^e et au VII^e siècle, le christianisme qui se répand, lutte contre les coutumes et cérémonies druidiques. (Celles-ci persisteront cependant encore longtemps dans ces lieux retirés de notre forêt).

Les " lucs " vont être recensés sur l'ordre des évêques et christianisés. C'est ainsi que le Luc du Roc devint le Roc St Luc consacré à l'apôtre St Pierre et les cérémonies religieuses se célébraient sur les mêmes lieux qu'autrefois les cérémonies païennes. Ce ne fut jamais un lieu très peuplé.

Des documents du Moyen-Age y signalent une petite exploitation agricole, dépendance rurale du prieuré bénédictin de Fors, en l'archiprêtré de Melle (D.S.). On dit que Saint-Luc aurait été également une maison de campagne des Templiers, annexe en

quelque sorte de la Commanderie de St Thomas que cet ordre possédait à Fontenay.

En 1665, le prieuré de St Luc rapportait 100 livres. Quelques moines de Fors et aussi de St Maixent* se succédèrent au Roc St Luc pour y veiller aux intérêts matériels de leur communauté. Une toute petite chapelle y était édiflée dont il ne reste aucune trace.

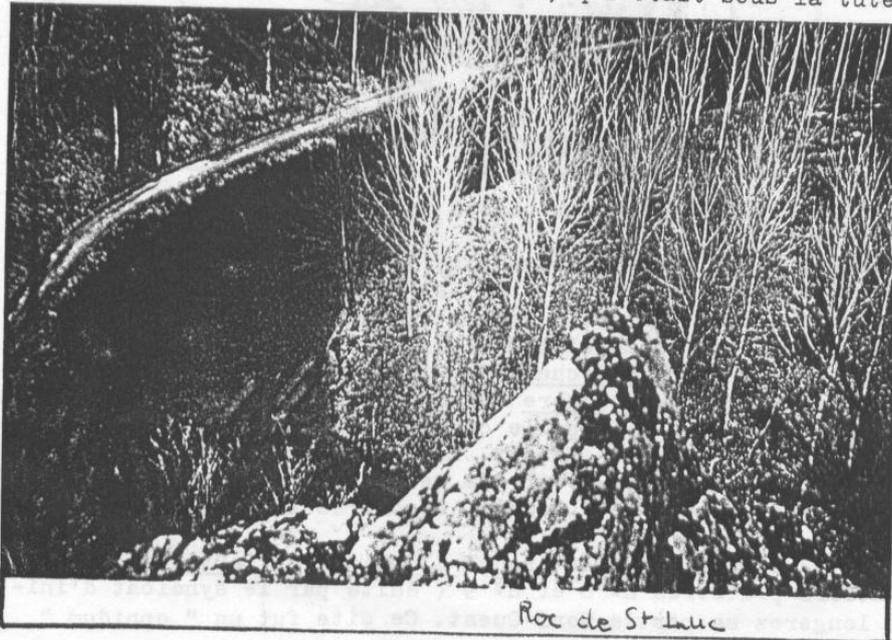
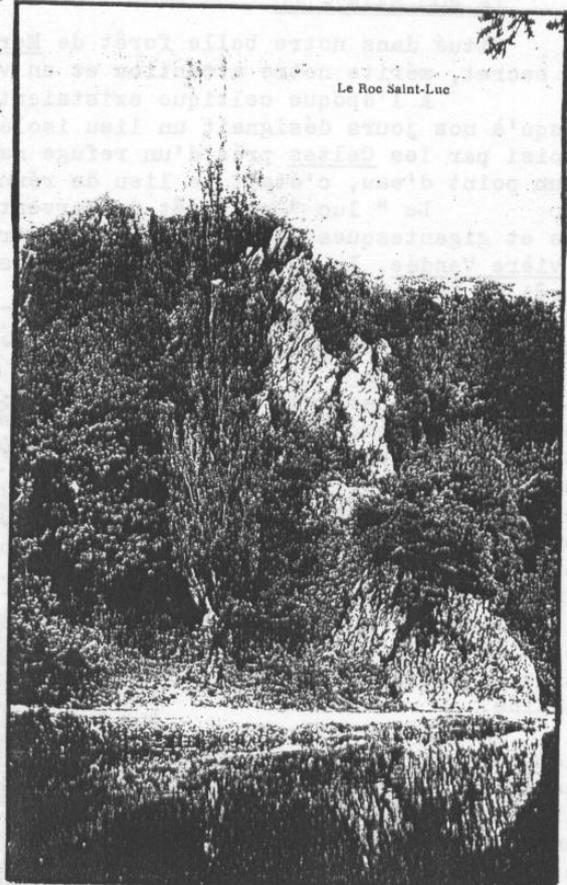
En 1790, Saint-Luc qui rapportait alors 190 livres fut joint au prieuré-cure de Charzais, en l'archiprêtré d'Ardin, qui était sous la tutelle du Prieur de Fors.

Après la Révolution, l'abbé Garnereau se rendit acquéreur de l'ensemble de la propriété de St Luc.

Il s'installa dans un corps de bâtiment très ancien, à quelques dizaines de mètres de l'exploitation agricole, qui par la suite devint une propriété indépendante.

L'installation agricole actuelle (voir gravure p. 56) a gardé encore l'aspect que pouvait avoir celle de jadis : basse, longue, et implantée en U.

* St Maixent de Vouillé



Roc de St Luc

L'abbé Garnereau, François Gabriel, né à Fontenay le 11 Septembre 1765, refusa de prêter serment après 1789 et il s'exila en Angleterre pour échapper aux représailles révolutionnaires. Il fut par la suite, de retour en France, Principal du Collège de Fontenay et inspecteur de l'Université de Poitiers.

Il aimait vivre dans la solitude de sa propriété de Saint-Luc, où il fit construire dans le style néo-païen de l'époque, un minuscule oratoire qu'il dédia à l'évangéliste

St Luc (voir gravure ci-dessous). A sa mort, le 3 Juin 1847, il légua au Collège de Fontenay sa précieuse et importante bibliothèque, qui est actuellement à la bibliothèque de Fontenay. Il fut sa vie durant regardé comme un homme d'une grande sainteté.

Ce petit oratoire qu'il fit construire, possédait un autel, un vitrail au fond, et des murs tapissés de plaques imitant le marbre rose. Sa façade regarde l'Ouest. Il fut par la suite propriété de l'évêché.

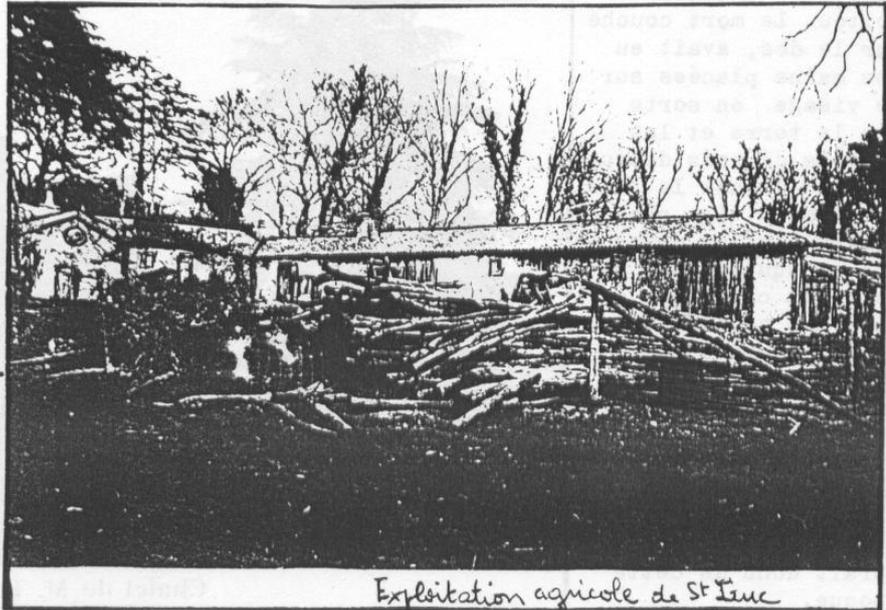
Dans l'immense parc de la propriété, en direction des quatre points cardinaux, étaient juchées sur des socles de pierre, quatre statues de la Vierge représentant les quatre saisons. Ces statues de 1,60 m environ étaient en terre cuite et peintes.

Notre-Dame du Printemps, portait une couronne de fleurs, Notre-Dame de l'Eté une couronne d'épis. Pour Notre-Dame de l'Automne et Notre-Dame de l'Hiver nous n'avons aucun détail.

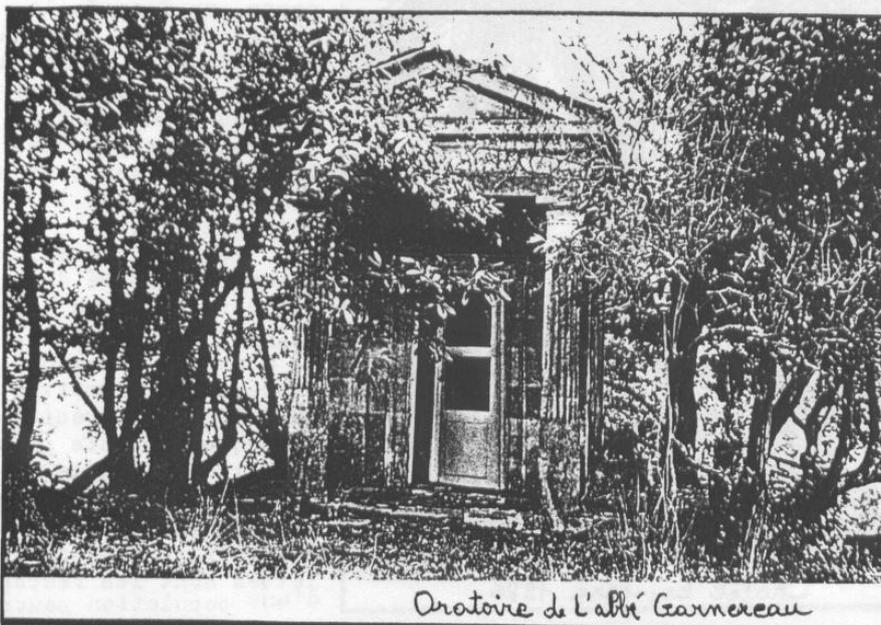
La propriété du Roc St Luc fut achetée ensuite par la famille Espierre. Le charme du paysage avait attiré le comte Espierre. Il y fit construire un riche chalet qui n'avait rien à envier aux élégants cottages anglais. Ce chalet attenant à l'antique bâtisse était, à la belle saison, le lieu de rendez-vous de fêtes mondaines et raffinées. Lors de la construction de ce cottage, puis plus récemment, vers 1914, lors d'un nivellement pratiqué pour l'établissement d'un jeu de " Lawn-tennis ", plusieurs centaines de sépultures ont été mises à jour.

Trois modes de déposition ont été employés dans cette petite nécropole, orientée Nord-Sud et en trois paliers successifs, allant de bas en haut. Dans la partie la plus basse, les corps ont été posés à même la terre.

Le 21 Juillet 1914, et en présence de Mr le comte Espierre, a été étudié le mode de sépulture d'un des derniers squelettes découverts; celui d'un homme déposé en terre pour le repos suprême, sans cercueil et dans une attitude qui n'avait encore été révélée dans aucun autre



Exploitation agricole de St Luc



Oratoire de l'abbé Garnereau

cimetière antique du Poitou. Le mort couché sur le dos, avait eu les mains placées sur le visage en sorte que la terre et les gravats déposés dessus avaient écrasé la partie nasale. Des phalanges étaient descendues jusqu'au fond de la boîte crânienne.

Ce squelette était orienté Nord-Sud, orientation pratiquée en Poitou dans certains cimetières gallo-romains du IV^e et gallo-francs du V^e siècle. Cette partie de la nécropole de St Luc daterait donc de cette époque.

Dans un autre palier de la nécropole, la terre meuble qui contenait les corps, repose sur un banc de schiste très feuilleté, onctueux, nacré. C'est une roche facile à entamer et qui pourtant ne paraît pas l'avoir été par les fossoyeurs, de sorte que les corps reposaient, selon les plissements naturels de la roche, à des profondeurs variant de 0,50 m à 1,50 m. D'autres étaient séparés de leurs voisins par des plaques de schiste mises sur champ et parfois recouvertes par d'autres pierres plates.

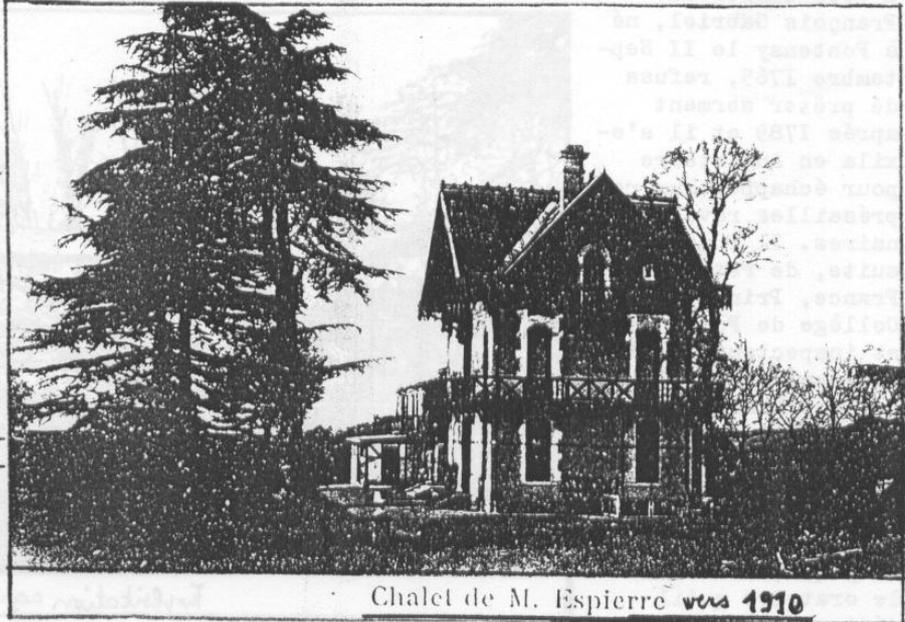
Toujours au cours de l'été 1914, une autre partie de ce cimetière a été mise à jour. Celle-ci plus près du cottage que du tennis, est d'un grand intérêt archéologique. Les squelettes étaient ensevelis dans des cercueils de pierre calcaire taillés régulièrement. L'un d'entre eux, brisé, portait un assez faible encastrement destiné à recevoir la tête, particularité qui fut surtout en usage au Moyen-Age roman et gothique, mais qui a été cependant dûment constatée dans certaines nécropoles mérovingiennes.

Le seul des cercueils de pierre trouvés à Saint-Luc qui ait été conservé complet, forme une cuvette en gaine qui mesure intérieurement 1,85 m de long, 0,45 m de large à la tête et 0,25 m au pied (voir gravure p. 58). La partie supérieure du fond de cette cuve est relevée par une sorte de marche de 7 ou 8 cm de relief et forme ainsi une sorte d'oreiller destiné à redresser la tête du mort.

Le cercueil de St Luc porte, en face de la partie occupée par l'abdomen du mort, dans la paroi gauche et au niveau du fond, un trou d'écoulement pour les liquides et les sanies (matière fétide) cadavériques.

Il n'a été malheureusement trouvé dans les cercueils mis à jour à Saint-Luc ni vases, ni monnaies, ni aucun autre objet permettant de dater avec précision l'époque de cette partie de cette nécropole.

L'absence de mobilier funéraire semble indiquer que ces squelettes sont les restes d'une population pauvre,



Chalet de M. Espierre vers 1910



Chalet Espierre 1986

ou d'une communauté religieuse " humble dans la mort " Nous pensons sans peur d'erreur, que de nombreuses autres sépultures se trouvent encore sous les gazons de la propriété du Roc Saint-Luc.

Ce dernier avis et le récit des découvertes décrites ci-dessus, ont été donnés en 1914 par Mr L. Charbonneau.

Plus rien n'a été découvert depuis concernant cette nécropole et l'on peut cependant voir encore le cercueil de pierre (voir, gravure ci-dessous) déposé près du petit oratoire de l'abbé Garnereau.

Le propriétaire successeur de Mr Espierre a fait enlever les grilles qui entouraient l'oratoire et les a vendues. Un maçon de St Martin de Fraigneau, Mr B. a été appelé pour démonter l'autel qui se trouvait à l'intérieur de cette petite chapelle. Au cours de sa démolition, il découvrit à l'intérieur un petit coffret cubique dont les faces en verre serties de métal étaient soudées et dont le contenu l'intrigua. Il fit demander le curé de Pissotte qui vint, accompagné de l'archiprêtre de Notre Dame de Fontenay.

On pensa alors, qu'il s'agissait du coeur de l'abbé Garnereau qu'on savait avoir été placé dans l'oratoire.

Qu'est devenu ce reliquaire ?

Aujourd'hui, le cottage garde toujours son cachet. De très vieilles glycines s'accrochent aux façades, les colorant de leurs grappes mauves et blanches. Dans le parc s'étaient toujours les cèdres aux troncs majestueux; les statues ont disparu, seuls subsistent encore les socles, le tennis à l'abandon est envahi par les ronces et l'herbe parsemée au printemps de jonquilles sauvages a remplacé les gazons d'autrefois.

Maintenant nous allons vous raconter ce qui nous a été rapporté, en mars dernier par Mr B. , qui a gardé un souvenir précis de l'évènement :

L'histoire du trésor du Roc Saint-Luc.

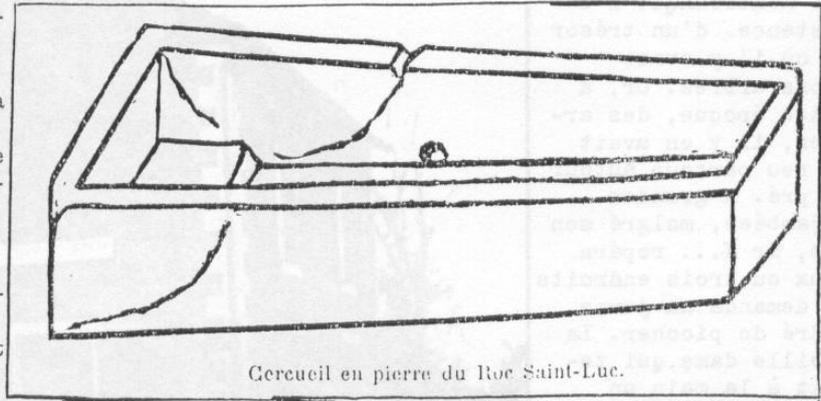
" Ce jour-là était un vendredi 13, la seconde guerre mondiale était finie depuis un peu plus de deux ans. Le fermier du Roc St Luc et son fils le jeune André qui avait alors dix sept ans, plantaient des betteraves dans un champ à proximité de la maison forestière. C'était au milieu de la matinée. Mr X... vint demander au jeune André de

l'accompagner et de se procurer une pioche.

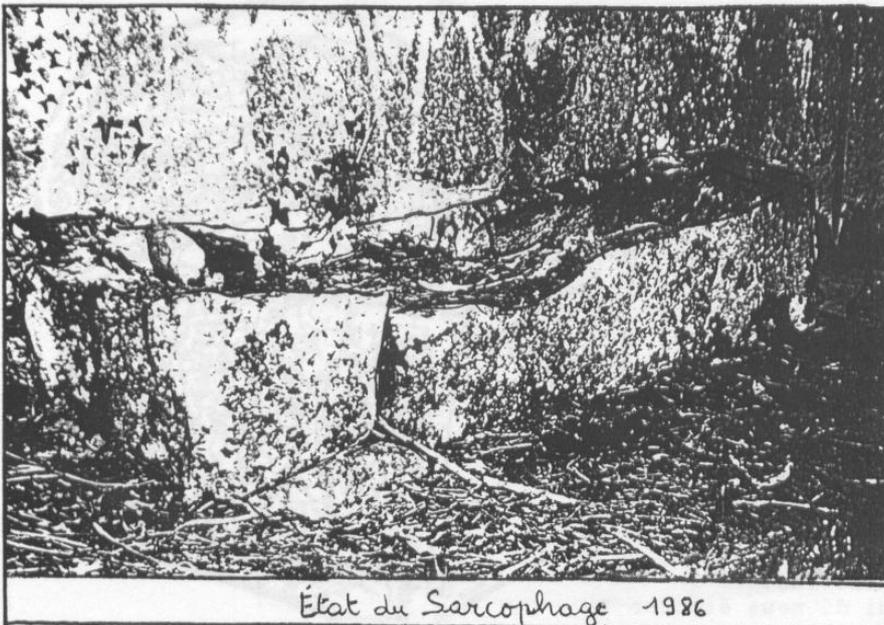
Mr X... était accompagné de son neveu qui tenait à la main un pendule, de la femme de celui-ci, et d'une autre personne assez âgée.

Le jeune André quitte son travail, se procure l'outil demandé et suit le petit groupe qui se dirige vers un pré, voisin du jardin de la maison forestière de St Luc. Ce pré, en pente douce, était bordé de haies et d'arbres. Les tâches avaient été sans doute bien définies car, chacun arpentant le pré, alla de son côté.

Mr X... avait dans les mains une sorte



Cercueil en pierre du Roc Saint-Luc.



État du Sarcophage 1986

de carte manuscrite qui mentionnait l'existence d'un trésor là où il y avait trois arbres. Or, à cette époque, des arbres, il y en avait un peu partout autour du pré. A grandes enjambées, malgré son âge, Mr X... repéra deux ou trois endroits et demanda au jeune André de piocher. La vieille dame, qui tenait à la main un cabas noir de ménagère, debout près du jeune homme, suivait du regard son travail de terrassement.

Le neveu de Mr X... parcourait le périmètre du pré,

s'arrêtant parfois devant un arbre, surveillant les oscillations de son pendule. Soudain, le pendule oscille plus fébrilement, il s'affole. On appelle le jeune André, qui avait déjà ouvert deux petites fosses. Sans plus de conviction et d'espoir de succès que précédemment, il en commence une troisième; celle-ci située à 1 m de la haie, à environ dix mètres du jardin de la maison forestière et justement devant trois arbres assez rapprochés : deux ormes et un frêne. Pendant que Mr X... s'éloigne vers la partie basse du pré, que son neveu poursuit sa prospection, la fosse s'agrandit.

Soudain, la pioche cogne quelque chose d'à peine plus dur que le sol : c'est une sorte de boîte, en ferraille rouillée qui tombe en débris, laissant s'échapper et s'éparpiller des pièces brillantes en grande quantité et quelques pierreries sans éclat. La dame, derrière le jeune André ébahi, appelle les deux hommes qui reviennent rapidement.

Sans préambule, mais aussi sans manifestation de joie particulière, l'ordre est donné à André de ramasser tout ce qui est dans la fosse et de le déposer dans le cabas noir de la vieille dame. Tout est ramassé en un temps record, l'ensemble pouvant remplir une grande boîte de chaussures.

Le jeune homme n'a pas le loisir d'admirer longtemps cette incroyable découverte; on lui glisse dans la main un billet de 10 Fr de l'époque, fruit de son labeur, et la petite troupe prend la direction du chalet : moins d'une demi-heure après, une traction noire, une " 11 D ", appartenant aux neveux quitte précipitamment St Luc.

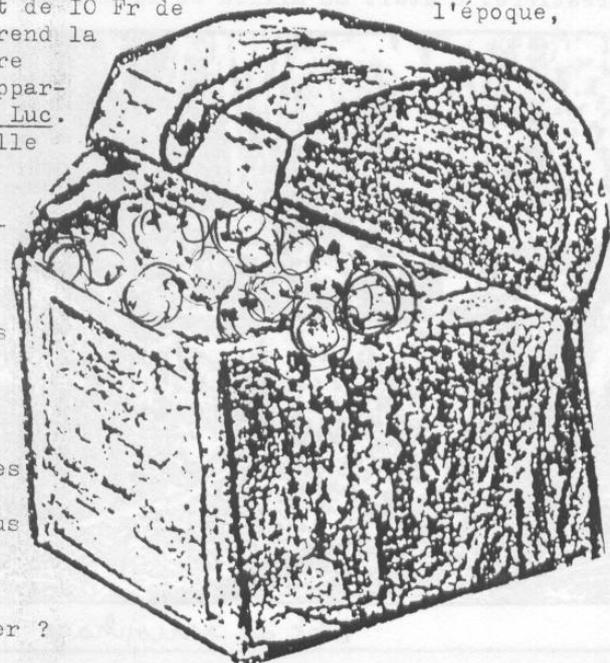
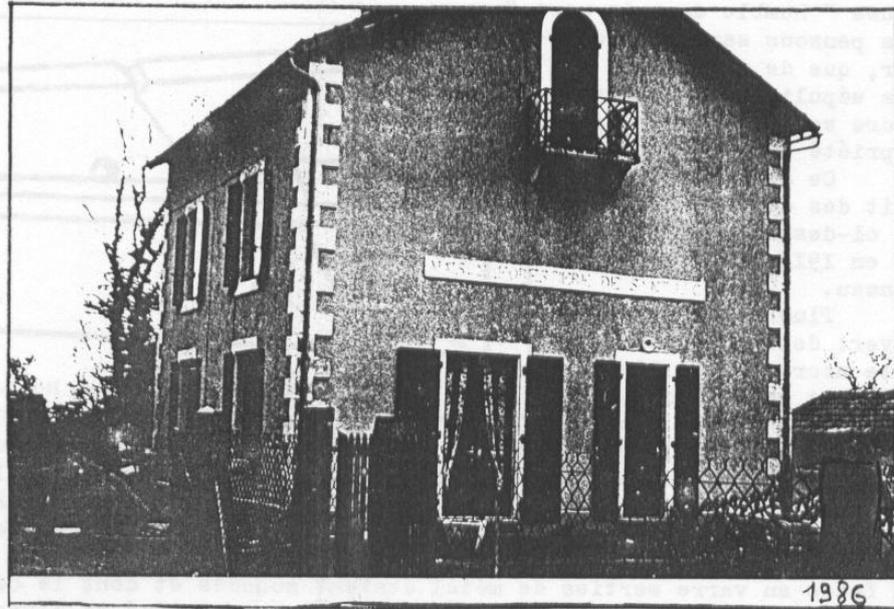
L'affaire se déroula si vite, qu'elle laisse à penser à André que le coup avait été mûrement préparé.

De la fenêtre de la maison forestière, le garde intrigué lui aussi par les allées et venues dans le pré, avait suivi toute la scène. Le lendemain vers midi, la gendarmerie et quelques autres personnes étaient sur les lieux. La presse présente interrogea le jeune André qui raconta ce qui s'était passé la veille.

" Le Trésor de St Luc " eut droit à un article dans le journal. Qui avait prévenu les autorités ? Qu'est devenu le trésor ?

Des mystères subsistent. Malheureusement nous n'avons pu trouver à ce jour la coupure de presse, mais nous pensons vous la montrer dans un de nos prochains bulletins.

Le Roc Saint Luc a-t-il fini de nous étonner ?



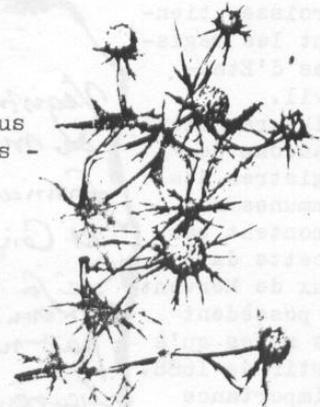
Le Roc Saint-Luc (Mai 1847, A. Giraud)

St Luc, j'aime à te parcourir,
Quand partout commence à fleurir
Ton roc que le silence habite,
Et quand reprenant son orgueil,
Ainsi qu'un mort dans son cercueil,
L'âpre nature ressuscite.

Alors tous ces rochers chenus
Sentent flotter sur leurs flancs nus
- Antiques fils des vieilles Gaules -
Les branches d'arbres palpitants,
Cheveux que la main du printemps,
A flots jeta sur leurs épaules.

Alors cet humide vallon,
Où le courroux de l'aquilon
Jamais en mai ne se déchaîne,
Offre au passant pendant le jour
Une onde où vient avec amour
Se mirer la feuille du chêne.

O Roc, il faut te contempler
Lorsque sur toi mai fait briller
L'éclat de ses métamorphoses,
Car tout, vallon, oiseaux, rocher,
Zéphyr, tout nous fait remonter
Au créateur de toutes choses.



Histoire des noms de lieux-dits :

Rond-Point de St Luc - Pont-Ecroulé : vers 1860, l'administration des Eaux et Forêts, pour exploiter plus facilement la forêt impériale, entreprend la création de la route forestière N° 1. Son tracé traverse la forêt, partant des Ouillères, passant par le Déluge, Diet, le Pont-Prin, le Petit-Maillezais, le Rond-Point de St Luc ou Rond-Point du Cor-de-Chasse (autrefois, appelé aussi Croizée des Sept Chemins (sic)), le Poiron où elle rejoint la route stratégique (créée par Napoléon) de Fontenay à la Chataigneraie. La construction de plusieurs ponts, véritables oeuvres d'art que nous admirons encore, a été nécessaire: Pt du Déluge, Pt de Diet. Un troisième pont enjambait le ravin profond entre le Petit-Maillezais et le Rond-Point de St Luc. Comportant sans doute une malfaçon, aussitôt construit, il s'est effondré dans le ravin à l'endroit appelé justement encore aujourd'hui, le Pont-Ecroulé. Ce pont n'a pas été reconstruit. Le passage du ruisseau du Pt-Maillezais, au fond du ravin, a été assuré et une partie des pierres et matériaux du pont écroulé a servi de terrassement à la route qui accuse à cet endroit une forte dépression. Plus près du Poiron, là où la route forestière N° 1 enjambe L'Ugron, avait-on construit un autre pont ? Cette question parce que à cet endroit se trouve une borne (ci-contre) où une inscription indique : le Pont Puchaud. Cette borne au bord de l'Ugron est sur le coté droit de cette route. Sur le coté face à la route ont été gravés en relief un cor de chasse et l'inscription en majuscules :

ROUTE FORESTIERE N° 1

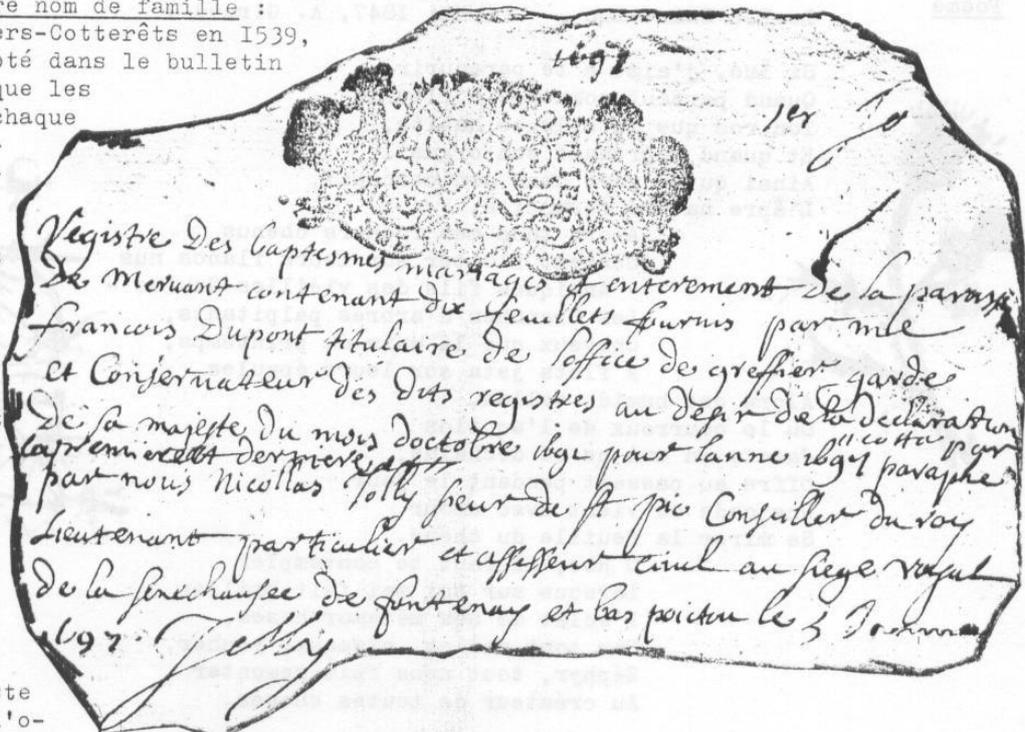
dans le cor de chasse un A; la face arrière porte une date " M D C C C L X V I "(1866), le coté droit " Forêt de Vouvant ", le coté gauche " le Pont Puchaud " .



Borne du Cor-de-Chasse

D'où vient votre nom de famille :
 L'Édit de Villers-Cotterêts en 1539,
 nous l'avons noté dans le bulletin
 N° 1 exigeait que les
 prêtres, dans chaque
 paroisse, tien-
 nent les regis-
 tres d'Etat-
 civil.

Malheureusement
 beaucoup de
 registres des
 communes ne
 remontent pas
 à cette date.
 Ceux de Mervent
 ne possèdent
 ces actes qu'à
 partir de 1688.
 L'importance
 de ces écrits
 font que le
 roi Louis XIV,
 par une déclara-
 tion d'Octo-
 bre 1692, insiste
 à nouveau sur l'o-
 bligation pour les



prêtres de notifier chaque acte des " B. M. S. ". A cet
 effet des règles sont établies. Des feuillets sont fournis tous les ans au nombre de
 huit ou dix pour Mervent, cotés, parapés du premier au dernier. La copie de ces feuil-
 lets doit être retournée au siège royal de la sénéchaussée de Fontenay. (Beaucoup plus
 tard au baillage du siège royal de Vouvant séant à la Chataigneraie).

Avril :

----- est une forme de ' abrial ' qui au moyen-âge veut dire ' Avril ' s'appliquait par-
 fois à un enfant abandonné, trouvé en Avril, nom destiné aussi à rappeler le mois de
 naissance. " Le premier Octobre 1781, a été baptisé Jacques, fils de Pierre Avril et
 de Renée Bichon. Bernaudeau curé de Mervent " .

Brunetière, Bruneteau (même sens) :

-----du latin ' Brunus ' brun. Brunetière, Bruneterie étant des noms de
 domaines à cause du nom de celui qui les possédait. " Le 15 Février 1788 a été inhumé
 au cimetièrre de ce lieu le corps de feu Sieur Charles Fidelle Brunetière de son vivant
 fermier de Culteprais (Cul-de-Braye) assassiné sur son pré dépendant de la Bodinière
 de cette paroisse, agé de trente neuf ans. Bernaudeau curé de Mervent " .

Chataigner :

-----tient son nom à cause de son domaine planté de chataigners; dérivé: Chastei-
 gner. Vieille famille de la région connue à partir du Xè siècle. " Le 26 janvier 1727,
 a été enterré Messire Pierre Chataigner, garde des E et F. de Mervent-Vouvent, agé de
 68 ans, noyé le 18 du mois précédent devant le moulin du Besson, flottant dans la ri-
 vière; tombé d'un bateau et trouvé ce jourd'hui (sic) par les enfants de son frère et
 autres qui l'avait trouvé en la rivière de cette paroisse, entre le moulin à tan des
 Loges et celui de Gourdain; en foi de quoi, ils ont soussignés à l'acte de décès
 Ouvrard curé de Mervent " .

Fromaget :

-----nom d'un marchand de fromage ou celui qui les fabrique. " Le 18 mars 1781 a
 été baptisé Germain Louis, fils de Louis Fromaget, farinier et de Susanne Mallet. Le
 perein a été Sieur Germain des Roches-de-Chassay du Petit-Breuil, la mareine Damoiselle
 Honorée Bernardeau de l'Epinay, fille du Sgr de St Thomas (sic) Bernaudeau curé deM. " .

Soulard, Soullard :

-----peut évoquer celui qui habite un lieu ensoleillé, est aussi un sobriquet
 péjoratif du Poitou donné à un homme " rassasié de boisson, de mangeaille " . " Le 24
 mai 1782 a été baptisé Jean, fils de Jacques Soulard laboureur et de Marie Donné
 Bernaudeau curé de Mervent " .

Raison :

----- est le sobriquet d'un ' raisonneur ' devenu patronyme. " Le 31 janvier 1741 ont
 unis Mtre René Marie Raison, marchand et Delle Catherine Bouron, fille de feu Mtre
 Jacques Bouron Sgr de la Rovergne de cette paroisse. Ouvrard curé de Mervent " .